

PEPA • ORGANISME DE FORMATION

Informations générales applicables à l'ensemble de nos formations

L'empathie s'apprend, la relation se construit, le soutien se partage.

Notre organisme

L'Association Européenne Parentalité Positive, dite **PEPA**, est une association à but non lucratif qui propose des formations professionnelles depuis 2015. Elle accompagne principalement les professionnel·les de l'enfance, de la petite enfance, de l'éducation, du social, du médico-social et de la santé, ainsi que les organisations souhaitant développer les compétences émotionnelles, relationnelles et managériales.

PEPA est un organisme de formation déclaré sous le numéro 44 68 02742 68. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : actions de formation.

Notre approche pédagogique

Nos formations associent apports structurés, échanges guidés et expérimentation. Elles visent le transfert concret des acquis dans les pratiques professionnelles.

- ☐ Méthodes actives et participatives : études de situations, échanges de pratiques, exercices, mises en situation et outils directement mobilisables.
- ☐ Prise en compte du contexte professionnel, des attentes exprimées et de l'expérience des participant·es.
- ☐ Supports pédagogiques remis ou mis à disposition sous format numérique, selon la formation.
- ☐ Alternance entre apports théoriques, réflexion individuelle et collective, entraînement et analyse de situations concrètes.

Organisation des formations

Étape	Modalités communes
Formats	Formations inter ou intra-structure, en présentiel et/ou à distance en classe virtuelle synchrone, selon le programme et la convention établie.
Avant la formation	Analyse de la demande du commanditaire et recueil des besoins, attentes et éventuelles contraintes des participant·es. Les objectifs et modalités peuvent être ajustés dans le respect du programme convenu.
Pendant la formation	Accueil, présentation du cadre, suivi de l'assiduité, accompagnement par le ou la formatrice et régulation si nécessaire.
Après la formation	Évaluation des acquis et de la satisfaction, remise d'un certificat de réalisation ou d'une attestation de fin de formation, puis analyse des retours dans une démarche d'amélioration continue.

Information, inscription et accès

- **Programme détaillé** : chaque programme précise le public visé, les prérequis, les objectifs, le contenu, la durée, le format, les méthodes mobilisées, les modalités d'évaluation, le tarif ou les conditions tarifaires, les dates ou modalités de planification, ainsi que les délais d'accès.
- **Demande d'information ou d'inscription** : écrivez à formation@association-pepa.eu. Une première réponse est apportée dans un délai maximal de 5 jours ouvrés.
- **Confirmation** : l'inscription devient définitive après validation des conditions d'accès et retour des documents contractuels demandés. Les modalités précises sont communiquées avant l'entrée en formation.
- **Financement** : les démarches et délais imposés par un financeur peuvent allonger le délai d'accès. PEPA transmet sur demande les documents nécessaires à l'étude de la prise en charge.

En cas de difficulté d'accès ou pour toute demande d'assistance technique ou pédagogique, contactez PEPA : formation@association-pepa.eu – 06 03 15 99 60.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

PEPA étudie chaque demande afin d'identifier, avec la personne concernée et, si besoin, le commanditaire ou les partenaires compétents, les adaptations raisonnables permettant l'accès à la formation : conditions d'accueil, rythme, supports, outils, modalités pédagogiques ou organisationnelles.

Contact handicap et pédagogique : formation@association-pepa.eu

Suivi, évaluation et amélioration continue

- Positionnement et recueil des attentes en amont selon la nature de l'action.
- Évaluation des acquis par des modalités adaptées aux objectifs : questions, exercices, mises en situation, études de cas, auto-positionnement ou production attendue.
- Évaluation de la satisfaction des participant·es et, lorsque cela est prévu, recueil du retour du commanditaire et/ou évaluation différée.
- Analyse des appréciations, réclamations, difficultés et incidents afin de décider et suivre les actions d'amélioration utiles.
- Les résultats et indicateurs associés aux formations sont publiés séparément et actualisés périodiquement ; ils ne sont pas repris dans cette page générale afin de garantir leur mise à jour.

Formateurs et formatrices

Les formations sont animées par des professionnel·les qualifié·es, disposant d'une expertise en lien avec le thème traité et d'une expérience de la transmission ou de l'accompagnement des publics concernés. PEPA vérifie l'adéquation de leurs compétences à la formation confiée et accompagne l'actualisation de leurs pratiques.

Réclamations et contact

Toute question, difficulté ou réclamation peut être adressée à formation@association-pepa.eu. PEPA accuse réception de la demande, l'analyse, apporte une réponse et en assure le suivi dans le cadre de sa démarche qualité.

Documents utiles

Les conditions générales de vente, le règlement intérieur, les programmes détaillés et les informations relatives à l'accessibilité sont consultables sur le site de PEPA ou transmis sur demande